

INSCRIPTIONS EN CRECHE – MODE D’EMPLOI TERRITOIRE DOMBES SAONE VALLEE

Qui peut demander une place de crèche ?

Les crèches de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée sont ouvertes à l’ensemble des familles domiciliées sur les 19 communes de l’intercommunalité, sous réserve des places disponibles.

Où retirer mon dossier de pré-inscription ?

Les crèches sont gérées par 3 associations : Espace talançonnais, Val Horizon et Léo Lagrange.
Pour vous préinscrire, contactez directement l’association correspondant à la crèche de votre choix.

- **ESPACE TALANCONNAIS :**
Multi-Accueil « 1001 étoiles », Centre Social l’Espace (Reyrieux) :
Préinscription à l’accueil du Centre social L’espace, 112 chemin de Veissieux Le Haut, 01600 Reyrieux, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30
Renseignements téléphoniques : 04 74 00 35 80
Ou par mail : accueil@lespace-reyrieux.fr
Site web : www.lespace-reyrieux.fr

- **VAL HORIZON :**
Maison de la petite enfance (Trévoux), Le Tournesol (Trévoux), Les Crayons verts (St-Didier-de-Formans), Micro-crèche Par-ci, Par-là (Parcieux) :
Préinscription à la Maison de la Petite enfance, Chemin du Clos, 01600 Trévoux, **par téléphone ou sur place** du lundi au vendredi, de **9h00 à 16h00**.
(Dossier de préinscription envoyé par mail).
Renseignements téléphoniques : **04 74 00 57 15**
Ou par mail : petite.enfance@valhorizon.fr

- **LEO LAGRANGE :**
Multi-accueil « A petits pas » (Fareins)
Préinscription à la crèche « A petits pas », 1209 chemin des Granges, 01480 Fareins, du lundi au vendredi, de 9h à 18h
Renseignements téléphoniques : 04.74.06.10.56
Ou par mail : multiaccueilfareins@leolagrange.org

Quand sera examinée ma demande ?

Les demandes sont examinées par chaque association lors de commissions d’attribution. En général, ces commissions ont lieu au printemps, pour la rentrée suivante.

Comment procéder pour un accueil occasionnel ?

Si vous avez besoin d’un accueil occasionnel - journée, demi-journée, gestion à la semaine, quinzaine ou au mois selon les places disponibles, nous vous invitons à vous rapprocher directement des 3 associations.

Comment avoir les contacts des assistants maternels ?

Pour une demande de garde auprès d’un assistant maternel, vous pouvez contacter le Relais assistants maternels intercommunal au 04 74 00 33 82